

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 14 MAI 2013 à 19h30

Etaient présents : B. BALAY, J.BARTHOMEUF, M.MOREL, R. TRONCY, C.AGUETTANT, P. BIDON, M F. BLOCH, M. BONGIRAUD, J. GUERRIER, M.PATAY, A. REBAUD, G. THOME (à partir de 20h05), E.VAGINET

Absents excusés : J-P GRANGE (pouvoir donné à B. BALAY)

Secrétaire de séance : P. BIDON

Convocation faite le : 7 mai 2013

publiée le : 7 mai 2013

Le compte-rendu du conseil municipal du 26 mars 2013 ne faisant l'objet d'aucune remarque est adopté à l'unanimité.

I – DEMANDE DE SUBVENTION – TRAVAUX RUE DE LA SAONE – COUCHE DE ROULEMENT – CONSEIL GENERAL DE L'AIN

Le montant global des travaux d'aménagement de la chaussée pour la couche de roulement est estimé à : 26 375.00 € HT (31 544.50 € TTC), et sous réserve de travaux imprévus et de coûts supplémentaires :

II – DEMANDE DE SUBVENTION – TRAVAUX RUE DE LA SAONE – CONSEIL GENERAL DE L'AIN

Le montant global des travaux est estimé à : 65 796.00 HT (78 692.01 € TTC), réparti comme suit, et sous réserve de travaux imprévus et de coûts supplémentaires :

- Aménagements pour la sécurité de la voirie : 30 656.00 € HT
- Réfection chaussée : 31 285.00 € HT
- Etude et Maîtrise d'œuvre : 3 855 € HT

III – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX

Le Maire rappelle la délibération du 11 décembre 2012 par laquelle le conseil a décidé de créer un emploi contractuel d'agent technique chargé des fonctions d'ATSEM à l'école et assurant l'entretien des bâtiments scolaires. A la demande des enseignantes, une heure annualisée sera rajoutée le jeudi matin pour l'accueil des enfants. Il s'avère nécessaire de modifier les horaires de travail de ce poste.

- et HABILITE le Maire à procéder à la déclaration de vacance d'emploi et à prendre toutes les dispositions relative à cette création d'emploi.

IV – ACQUISITION DE L'ANGLE DU TERRAIN SITUE AVENUE DES HELVETES ET CHEMIN DES ERABLES – CONDITIONS D'ACHAT

Par délibérations en date du 19 juillet 2011 et du 25 septembre 2012, le conseil municipal a décidé d'acquérir une partie du terrain vendu au 467 Avenue des Helvétès, cadastré AK 28, à Saint-Bernard (01600). Cette acquisition est réalisée dans le but d'améliorer la sortie du Chemin des Erables sur l'Avenue des Helvétès.

V – SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE A LA POSE DE DEUX RECEPTEURS DE TELE-RELEVÉ AVEC LA LYONNAISE DES EAUX

Considérant que dans le cadre de la modernisation du système de relevé des compteurs d'eau, le Syndicat des Eaux de Anse et région a confié à la Lyonnaise des Eaux, la mise au point et le déploiement d'un dispositif novateur de relevé automatisé des compteurs à distance : la « télé relève ».

Ce système est fondé sur la lecture et la transmission automatique des index de consommation vers un système informatique centralisé. La Lyonnaise des Eaux s'appuiera sur sa filiale Dolce Ô Service, société dédiée au déploiement des récepteurs et propriétaire du réseau de récepteurs.

Afin de couvrir l'ensemble de la commune, il est prévu d'installer deux antennes réceptrices : une sur le toit de la mairie et une sur un poteau d'éclairage public situé Avenue des Helvètes.

J. BARTHOMEUF informe le conseil municipal, que les compteurs seront changés en début d'année 2014. Une antenne réceptrice a déjà été installée sur le toit de la mairie. Ces travaux ne représentent aucun coût pour la commune. L'incidence financière pour les usagers ayant une consommation supérieure à 120 m³ sera de moins de 5 euros par an sur leur facture.

VI – TRAVAUX DE PEINTURE SUR LE PLAFOND ET DE REFECTION DE LA TOITURE DE L'EGLISE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE

Monsieur Le Maire :

- rappelle la nécessité de réaliser des travaux de peinture sur le plafond de l'Eglise communale et de réfection de la toiture suite à des fuites consécutives à un orage.
- donne lecture des devis,
- évoque la possibilité du versement d'une subvention au titre de la réserve parlementaire.

- SOLLICITE une subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de Monsieur Charles de la Verpillière, Député de l'Ain.

Monsieur le Maire indique qu'une partie des travaux a dû être réalisée en urgence.

VII – COMPOSITION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAONE-VALLEE SUITE AU RENOUELEMENT MUNICIPAL DE 2014

Le maire présente au conseil municipal la proposition de la Communauté de communes Saône vallée de conserver les mêmes règles de composition du conseil communautaire et de représentation des communes qu'actuellement. Cette possibilité est permise par la loi à condition d'un accord amiable entre les communes à la majorité qualifiée (2/3 des communes représentant la moitié de la population ou l'inverse).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la proposition de maintien de la composition et de la représentation actuelle des

communes au sein du conseil communautaire et de modifier l'article 4 des statuts de la CCSV de la façon suivante :

Compte tenu de ces principes, la répartition est la suivante :

- communes jusqu'à 2400 habitants 2
représentants,
- commune de MASSIEUX : 3
représentants,
- commune de REYRIEUX : 4
représentants,
- commune de TREVoux : 7
représentants,

En cas d'adhésion de nouvelles communes, la répartition des sièges respectera les équilibres initiaux. »

- de solliciter de Monsieur le Préfet de l'Ain la prise de l'arrêté correspondant au maintien de cette disposition dans les statuts de la communauté de communes Saône Vallée au-delà du renouvellement municipal de 2014.

VIII – PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI)

Le PPRI de la Saône et du Formans est en cours de révision.

Au prochain conseil municipal, la commission urbanisme fera le point sur ce projet.

IX – QUESTIONS DIVERSES

A – Moustiques

Il est constaté la présence de nombreux moustiques. Le Maire indique avoir contacté l'EID (l'Entente Interdépartementale de Démoustication Rhône-Alpes). Pour cette année, aucun traitement n'est possible. Cela serait trop dangereux pour la santé publique, les animaux et l'environnement.

B – Recours contre le PLU

Les cinq requérants ayant contesté le PLU se sont désistés de leur action.

C – Courrier de M. GAILLARD

M. GAILLARD, Président de l'Amicale des Boules, dans un courrier adressé au Maire, se plaint des jeux de boules «impraticables ». Il demande au nom de l'amicale de nouveaux jeux.

D – Commission de travail sur les rythmes scolaires

R. TRONCY indique que le comité de pilotage de cette réforme se réunira le jeudi 16 mai.

E– Clubs périscolaires

Ils seront gérés à la rentrée scolaire par Val Horizon.

F – AICAR

Soirée Gospel à Fareins le vendredi 17 mai.

G – Concert EOLIA

Le 18/05 à Massieux.

H – Rendez-vous aux jardins

Les 1^{er} et 2 juin en Saône Vallée.

I – Journées Européennes du Patrimoine

Les 14 et 15 septembre.

La médiathèque intercommunale sera inaugurée le 14 Septembre. Dès l'ouverture de la médiathèque, l'abonnement aux bibliothèques municipales sera gratuit.

J – Travaux

C. ROLLAND signale que le grillage de l'école, du côté du chemin de l'école, est à réparer.

J. BARTHOMEUF indique que les bandes podotactiles seront posées prochainement.

Concernant les travaux de la rue de la Saône, l'appel d'offres a été lancé.

Concernant les travaux de l'Avenue de la Grande Seiglière, l'avis du Conseil Général de l'Ain n'a toujours pas été rendu.

K – SBI

Le bulletin municipal sera constitué de 44 pages. Il sera déposé chez l'imprimeur le 17 mai, pour une distribution début juin. M. BONGIRAUD précise que le coût de ce SBI sera encore cette année nul, en raison de nouveaux annonceurs.

L – Toilettes Espace Chabrier

Le Maire indique que de nouveau les toilettes publiques extérieures de l'Espace Chabrier ont été endommagées : la vitre sécurité de la porte d'entrée a été endommagée et la chasse d'eau d'un WC cassée.

Le Maire informe qu'il a décidé de fermer les toilettes, elles ne seront ouvertes que pour les manifestations et festivités.

Prochain Conseil Municipal : le 11/06.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.
